



Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e : L. Boisson de Chazournes, po
N° : 5200
Titre du séminaire : Règlement des différends internationaux : problèmes choisis

Maîtrises concernées : MD, MDIE, MDP
Semestre : automne 2023

Descriptif du séminaire :

Ce séminaire a pour objet l'analyse du droit international au travers du prisme de décisions judiciaires. Les étudiants et étudiantes devront aborder le droit matériel et le droit procédural en prenant appui sur des décisions rendues par la Cour internationale de Justice ou sa devancière, la Cour permanente de justice internationale, et des tribunaux arbitraux. Le séminaire portera à la fois sur les principes fondamentaux et les développements récents en matière d'interprétation des traités, d'exceptions préliminaires, d'intervention des tierces parties et d'expertise scientifique. Une attention particulière sera accordée au rôle des cours et tribunaux internationaux dans la clarification des normes du droit international. Ce séminaire fournira aux étudiantes et étudiants les outils nécessaires à une compréhension de la manière dont le droit international est appliqué dans le cadre du règlement des différends entre États.

Exigences :

- a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Oui
 - Avoir suivi des cours de droit international
- b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non
- c) Existe-il une liste de sujets ? Oui
 - Elle sera distribuée aux étudiantes et étudiants lors de la séance introductive
- d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Séance introductive	Mardi 3 octobre 2023
2. Date limite pour le choix du sujet	Mardi 10 octobre 2023
3. Exposé oral	Selon le calendrier fixé sur 2 jours
4. Soumission des mémoires	Vendredi 26 janvier 2024

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Oui

➤ Anglais

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Non

h) Modalités d'évaluation : participation = 1 point / oral = 1 point / écrit = 4 points

Autres commentaires :

Les étudiants peuvent rédiger leur mémoire de master sur un sujet d'intérêt particulier qui ne figure pas dans la liste de sujets à condition d'avoir obtenu au préalable l'accord de la Professeure.